

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 20 MAI 2010**

**Délibération**  
**n° 2010.05. 49.B**

**Acquisition de bacs -  
2 lots - Lot 1 Ordures  
Ménagères Lot 2 Tri :  
appel d'offres ouvert**

**LE VINGT MAI DEUX MILLE DIX à 17h00**, les membres du bureau communautaire se sont réunis à la Mairie de Gond Pontouvre - 16160 GOND PONTOUVRE suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **12 mai 2010**

**Secrétaire de séance** : Jean-Claude BEAUCHAUD

**Membres présents** :

Philippe LAVAUD, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Didier LOUIS, André BONICHON, Guy ETIENNE, Michel GERMANEAU, Jean-Pierre GRAND

**Ont donné pouvoir** :

Brigitte BAPTISTE à Michel GERMANEAU

**Excusé(s) représenté(s)** :

**Excusé(s)** :

Denis DOLIMONT, Jean-Claude BESSE, Jean-François DAURE, Bernard CONTAMINE

ENVIRONNEMENT / DÉCHETS MÉNAGERS

Rapporteur : **Madame GODICHAUD**

**ACQUISITION DE BACS - 2 LOTS - LOT 1 ORDURES MENAGERES LOT 2 TRI : APPEL D'OFFRES OUVERT**

Par délibération n°10 B du 22 mai 2008 modifié par la délibération n°39 B du 30 avril 2009, le bureau communautaire a autorisé le lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert pour l'acquisition de bacs pour ordures ménagères (lot n°1) et bacs pour emballages ménagers ou assimilés (lot n°2).

Deux marchés ont été notifiés à la société CITEC le 24 septembre 2009, dont le siège social est à NANTERRE. Ceux-ci arrivent à échéance le 31 décembre 2010, et le GrandAngoulême ne souhaite pas reconduire ces marchés pour la prochaine période.

La procédure à mettre en œuvre est l'appel d'offres ouvert, en application des articles 10, 33, 57 à 59 et 77 du code des marchés publics.

Ces marchés à bons de commande seront passés sans minimum ni maximum avec les estimations des quantités suivantes :

**Lot 1 :** Fourniture de bacs pour ordures ménagères, enquête et saisie des données - montant estimatif indicatif : 1 650 000 € HT – Durée : quatre ans :

Contenance approximative	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4
180 litres	5 000	500	500	500
240 litres	15 000	1300	1300	1300
340 litres	200	200	200	200
500 litres	150	150	150	150
660 litres	100	100	100	100
770 litres	250	250	250	250

La prestation comprendra :

- La dotation de bacs individuels des usagers en habitat non collectif sur les secteurs collectés en C1 (une collecte par semaine),
- une enquête préalable,
- une saisie complète de la base de données.

Ces deux dernières prestations concerneront uniquement la première année du marché.

**Lot 2 :** Bacs pour emballages ménagers ou assimilés - montant estimatif indicatif : 145 000 € HT - Durée : quatre ans :

Contenance approximative	Quantité annuelle estimée	Quantité estimée sur quatre ans
340 litres	150	600
500 litres	100	400
660 litres	50	200
770 litres	30	120

Vu l'avis favorable de la commission environnement – cadre de vie – construction du 4 mai 2010,

**Je vous propose :**

**D'APPROUVER** les éléments essentiels du dossier de consultation des entreprises mentionnés ci-dessus.

**D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer les marchés à intervenir, les marchés négociés en cas d'appel d'offres infructueux, ainsi que les actes afférents à une résiliation éventuelle.

**DE PRECISER** que ces marchés seront conclus pour une durée d'un an à compter de leur date de notification et qu'ils seront ensuite renouvelables annuellement par reconduction expresse à la date anniversaire sans que leur durée totale ne puisse excéder quatre ans.

**D'IMPUTER** la dépense au budget principal – article 2158 – rubrique 8121.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,  
A L'UNANIMITE,  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

<b>Certifié exécutoire :</b>	
<b><u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u></b>  <b>26 mai 2010</b>	<b><u>Affiché le :</u></b>  <b>27 mai 2010</b>